

argent, pour être offertes en compétition à cette exhibition. L'Hon. M. Cochrane a aussi offert \$100 pour prix; la Banque des marchands du Canada, \$20; l'agence des terres de la Compagnie Britannique, \$100; la compagnie du chemin de fer Québec central, \$80; de même que plusieurs autres associations intéressées au progrès de cette exhibition. Trois cent trente piastres sont accordées en prix pour des courses aux chevaux qui auront lieu sur le terrain de l'exhibition mercredi, le 7 octobre.

*Colonisation.*—Nous sommes toujours heureux lorsque nous voyons un patriote dévoué faire quelque chose pour son pays. Réjouissons-nous donc en ce moment, car le curé Labelle vient d'avoir une de ces idées originales, comme il en a seul et qui sont destinées, nous n'en doutons pas un moment, à faire bénéficier l'œuvre nationale de la colonisation.

• Voici en quelques mots ce dont il s'agit. Nous copions de l'*Etendard* de Montréal :

“ La société de colonisation du curé Labelle ne néglige rien pour hâter la vente des billets de la grande loterie nationale. Cette société a chargé durant ces derniers temps, un professeur expérimenté de donner des soirées fantasmagoriques dans toutes les principales villes de la Province de Québec.

“ Auront droit d'entrée à ces soirées tout porteur d'un billet de la loterie nationale. Nous ne doutons pas que cette idée n'obtienne un grand succès, car les séances seront des plus intéressantes.

“ Nous avons assisté à une représentation privée à laquelle M. le professeur avait eu l'obligeance de nous inviter. A l'aide d'un magnifique instrument d'optique on reproduit sur une toile blanche de plus de 30 pieds les principaux tableaux des grands maîtres dans toutes les écoles. C'est un vrai panorama des œuvres de Raphaël, Michel Ange, Léonard de Vinci, Gust. Doré, Poussin, des frères Van Eyck et autres.

“ Souvent il nous a été donné de prendre part à des représentations de ce genre mais nous devons dire à la louange du professeur, que rien ne peut égaler la beauté de ces vues.

“ La société de colonisation commencera ses séries de soirées dans quelques semaines.”

## CAUSERIE AGRICOLE

### LE DÉFRICHEMENT DU SOL.

Le défrichement du sol, c'est-à-dire la conversion en terrain productif d'une terre inculte ou ne donnant que des résultats insuffisants, est une des opérations les plus délicates de l'agriculture; elle exige, avant tout un tact sûr pour apprécier les chances favorables du défrichement.

Trop souvent on est disposé à se laisser séduire par l'illusion de bénéfices chimériques, surtout lorsqu'il s'agit d'un sol pauvre, lequel rembourse rarement les frais du défrichement; on détruit alors, dans l'espoir de revenus plus considérables, ce qu'il eût été plus sage de conserver comme donnant un revenu médiocre, mais en définitive certain et proportionné à la nature du sol.

Dans la pratique ordinaire, le défrichement s'applique aux bois ou forêts qu'on veut transformer en

terres arables; aux terrains couverts de bruyères, aux vieilles friches ainsi qu'aux sols tourbeux.

Le défrichement d'un bois, toute considération commerciale laissée de côté, n'est avantageux qu'autant que le bois repose sur un terrain susceptible de produire immédiatement, sans frais extraordinaires, des céréales et des fourrages.

Ces conditions étant remplies et le choix du sol que l'on désire cultiver étant arrêté, la première opération à faire consiste à débarrasser le terrain des broussailles.

Ensuite il faut abattre les arbres. C'est ici qu'il faut penser à l'avenir et ne pas abattre indistinctement tous les arbres. Outre que l'on doit faire une réserve pour le chauffage, pour les constructions de bâtiments nécessaires à la ferme, il faut aussi songer à abriter nos animaux, au moyen de quelques arbres, contre les intempéries des saisons et les ardeurs d'un soleil brûlant.

Il est encore nécessaire, dans le but de protéger les grains, d'établir une ceinture d'arbres de chaque côté du lot, et faire en sorte de ne laisser que les plus gros arbres et les mieux constitués; il faudra donc, par conséquent, abattre les arbres dont l'écorce est avariée, qui ont perdu la presque totalité de leurs branches, et ceux qui ont été courbés par la tempête. On voit de suite les avantages de cet abri: les animaux souffrent beaucoup des fortes chaleurs pendant l'été; eh! bien, si l'on exécute ce que nous venons de dire, ils viendront se reposer à l'ombre de ces arbres, en attendant que la force de la chaleur soit passée; là ils pourront ruminer à leur aise. Outre cet avantage, si l'on veut établir un verger, les arbres fruitiers protégés par les arbres forestiers produiront beaucoup plus, car la fécondation des fleurs ne sera pas empêchée par les gros vents qui se font sentir ordinairement lors de la floraison des arbres fruitiers; il y aura moins de fleurs emportées et par conséquent un plus grand nombre de fruits à cueillir pour l'usage de la famille ou pour la vente sur les marchés.

De plus, l'air en passant par ces arbres se purifiera des émanations putrides qu'il contient et par conséquent éloignera les occasions de maladies. Pour cette dernière raison encore, le défricheur ne devra pas commencer à mettre en état de culture les parties qui entoureront immédiatement son habitation, car les exhalaisons qui s'échappent des terres nouvellement défrichées et chauffées par les rayons du soleil sont très mauvaises pour la santé et peuvent occasionner de graves maladies: c'est une loi d'hygiène à laquelle il faut accorder une grande attention.

Lorsque nous disons qu'on ne doit pas commencer le défrichement immédiatement autour de la maison, nous ne prétendons pas dire qu'il faille placer cette habitation de manière à ce que les arbres qui l'entourent la couvrent de leurs branches; au contraire, si nous tombions dans cette faute, on s'exposerait à voir brûler cette habitation par les étincelles qui pourraient jaillir sur les arbres qui l'environnent, lors du brûlage.

Donc, pour éviter ce grand danger, la petite cabane devra être placée au milieu d'un espace assez étendu où l'on n'y laissera pas de grands bois, pas même de broussailles. Nous ne pouvons pas trop prendre de précautions à ce sujet.